

Véhicule de Transport avec Chauffeur (V.T.C) - Formation Admission

La formation d'admission à la profession de conducteur V.T.C permet d'acquérir l'intégralité des compétences nécessaire à la conduite en sécurité de personne à titre onéreux par l'obtention de la carte professionnelle et ainsi favoriser la réussite professionnelle.

Durée: 105.00 heures (15.00 jours)

Profils des stagiaires

- Personnes souhaitant devenir conducteur de V.T.C
- Salariés en reconversion professionnelle
- Toutes personnes souhaitant acquérir des compétences dans la profession du T.3.P

Prérequis

- Etre titulaire d'un permis B depuis au moins 3 ans et non soumis à une période probatoire
- Résident européen ou avoir un titre de séjour lui permettant d'exercer en France
- Etre en capacité physique de devenir chauffeur professionnel (Visite médicale)

Objectifs pédagogiques

- Se préparer efficacement à l'examen d'admission de conducteur de T.3P
- Acquérir des compétences en réglementation du T.3.P, en gestion d'entreprise, en sécurité routière, en langue anglaise
- Se préparer à l'examen au transport en sécurité de personnes à titre onéreux

Contenu de la formation

- **CONDUITE EN SÉCURITÉ ET RESPECT DU CODE DE LA ROUTE**
 - Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes)
 - Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
 - Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...
 - Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...)
 - Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)
 - Respecter les distances et marges de sécurité
 - Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)
 - Appliquer les principes d'éco-conduite
- **SOUPLESSE DE LA CONDUITE ASSURANT LE CONFORT DES PASSAGERS**
 - Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule : - lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur) - lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire) - lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
 - Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)

- **PRISE EN CHARGE ET DÉPOSE DES CLIENTS ET DE LEURS BAGAGES**
 - Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement
 - Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse ...)
 - Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles ...)
- **PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET ATTITUDES DU CANDIDAT**
 - Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
 - Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite)
 - Être discret, courtois et respectueux du client
- **ACCUEIL, COMPORTEMENT DURANT LE PARCOURS ET PRISE DE CONGÉ**
 - Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
 - Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret, veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...)
 - Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité
- **VÉRIFICATION DU VÉHICULE AVANT ET APRES LA PRESTATION**
 - Veiller au bon état et à la propreté du véhicule
- **ÉLABORATION ET SUIVI DU PARCOURS**
 - Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
 - Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière
 - Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux ...)
 - Préparer un parcours en fonction de la commande des clients
- **DÉLIVRANCE D'INFORMATIONS PRATIQUES ET TOURISTIQUES**
 - Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux etc)
 - Donner des informations sur les principaux éléments du patrimoine naturel et historique local et national
 - Savoir comment fournir des informations sur les restaurants, hôtels, magasins, services etc, en fonction des attentes du client
- **ÉTABLIR LE PRIX DE LA PRESTATION, FACTURER ET PROCÉDER A L'ENCAISSEMENT**
 - Calculer le prix de la course / de la mission
 - Etablir les documents (facture...)
 - Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique
 - Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission
 - Établir une facturation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs avec expérience professionnelle dans le domaine enseigné et / ou avec titre et/ou diplôme nécessaire à la dispense de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Véhicule équipé en double-commande

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).

- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Effectif minimal

6

Effectif maximal

20